

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes :

3 mois 40 fr. 00
6 mois 70 fr. 00
1 an 140 fr. 00

Autres départements et colonies :

3 mois 45 fr. 00
6 mois 80 fr. 00
1 an 160 fr. 00

Compte chèques postaux Lille 87 à Benne

BUREAUX

ROUBAIX - 29-31, Grande-Rue. Tél. 271.33 et 271.34

TOURCOING - 21, rue Courant. Tél. 27

LELLIEUX - 11, rue Faidherbe. Tél. 221.11

PARIS - 23, boulevard Poissonnière. Tél. Foyouveau. 71.84

MOULIGNY - 108, rue de la Gare. Tél. 244

ARCHIVES DIRECTEURS :
Jean Reboux
Alfred Reboux
Régis Alfred Reboux

BILLET PARISIEN

Légère amélioration sur l'Europe

PARIS, 4 MAI (Minuit). La semaine s'achève sur une impression de détente.

Au fur et à mesure que les jours passent on comprend mieux que l'affaire de Norvège est très loin d'être terminée à l'avantage des Allemands. Les Alliés tiennent, avec la Norvège septentrionale, la route du fer. Ils ont plus que jamais la maîtrise des mers depuis les victoires navales du Skagerrak et de Narvik. La guerre actuelle est une guerre d'usure, une guerre économique autant qu'une guerre de position. Or, à cet égard, l'Allemagne, par son opération norvégienne, s'est mise en posture d'infériorité en regard des Alliés.

La suprématie écrasante que les Alliés ont acquise en matière navale leur a permis de distraire une partie importante de leur flotte pour l'envoyer dans le bassin méditerranéen et, de ce côté aussi, une légère amélioration s'est dessinée. Sans doute, l'attitude de l'Italie reste énigmatique. La presse transalpine continue d'exprimer des thèses qui peuvent faire croire au peuple italien que l'Allemagne est invincible. Mais les déclarations de M. Mussolini et du comte Ciano

à l'ambassadeur des Etats-Unis à Rome méritent plus d'attention que les articles de journaux. Or, en donnant à ce diplomate l'assurance que l'Italie n'avait pas l'intention de sortir, pour le moment, de son non-belligérance, les dirigeants italiens ont introduit dans la situation un élément nouveau. Il convient d'en tenir compte sans exagérer ni diminuer la portée des engagements qui viennent d'être pris.

Les nuages qui semblaient s'amonceler sur les Balkans ne se sont pas dissipés. Toutefois, à l'encore, on peut considérer l'avenir sans perdre confiance. Que les menaces sur cette partie de l'Europe viennent de l'Allemagne ou de l'Italie, des intérêts très complexes y sont en jeu, et la Russie, qui porte de plus en plus son attention sur l'économie balkanique, ne veut certainement pas les mêmes choses que les puissances de l'Axe.

De cet antagonisme latent, les Alliés, qui sont liés avec la Turquie, ne peuvent que tirer de bonnes conclusions optimistes. L'union des dictatures n'est qu'une union d'intérêts. Lorsque ces intérêts sont divergents, leurs liens sont bien près de se relâcher.

René ROUSSEAU.



Sur le front de Lorraine, derrière une barricade, les hommes veillent. Ph. N.Y.T. (94.330)

LA POLITIQUE RUSSE FAIT ÉCHEC A CELLE DE L'ALLEMAGNE

en Suède, où elle a peut-être empêché l'invasion hitlérienne, et en Europe centrale, où la Bulgarie, la Yougoslavie, la Hongrie et la Roumanie se rapprochent des Soviétiques par crainte du Reich

Paris, 4 mai. L'Agence Tass vient de confirmer que des consultations ont eu lieu il y a deux semaines à Moscou entre la Russie et l'Allemagne au sujet de la Suède.

Cette mise au point est destinée à répondre aux informations suivantes : la Russie aurait pris l'initiative d'une démarche auprès du Reich pour faire savoir à ce dernier qu'elle n'admettrait pas une violation de la neutralité suédoise par les troupes allemandes. La forme donnée par l'agence officielle soviétique à la consultation est celle d'un entretien conforme aux clauses du traité de non-agression conclu entre Berlin et Moscou. Mais il est reconnu qu'à l'issue de cet échange de vues les deux pays ont reconnu « de leur intérêt commun » de respecter la neutralité suédoise. On admet donc que l'Allemagne avait envisagé une autre attitude.

A Paris on a été frappé du fait que, dans la première partie de la campagne de Norvège, la presse et le radio allemands lancèrent contre la Suède les plus violentes reproches et les menaces les moins dissimulées. Puis, brusquement, cette querelle prit fin et M. von Ribbentrop, la semaine dernière, a tressé des couronnes à la Suède.

Ce revirement correspond à l'intervention de la Russie et aux consultations dont parle le communiqué de l'agence Tass. En même temps, on apprenait que la Suède entamait avec la Russie des conversations économiques, c'est-à-dire qu'elle cherchait à nouer avec les Soviétiques des rapports aussi actifs que possibles, dans l'espoir d'y trouver un contrepois à la pression de l'Allemagne. Traditionnellement la Suède voyait en l'Allemagne sa défense naturelle contre la Russie. La position est maintenant retournée.

La situation se présente sous un jour comparable pour d'autres pays, en particulier pour ceux de l'Europe danubienne et balkanique. Au retour des influences de l'Allemagne et de l'Italie, ils cherchaient naturellement à neutraliser l'une par l'autre et à maintenir avec Berlin et avec Rome des rapports équilibrés.

Devant le développement incessant des appétits allemands ces mêmes Etats se tournent maintenant aussi vers Moscou. L'amélioration des relations bulgares-soviétiques était inévitable, en raison des affinités slaves, du jour où la Russie, occupant une partie de la Pologne, s'avantagé en Europe centrale. Ces mêmes affinités jouent actuellement dans le rapprochement qui se dessine entre la Yougoslavie et les Soviétiques, malgré la méfiance observée jusqu'à présent par l'entourage du prince Paul à l'égard du bolchevisme.

En outre, il est question de conversations hungaro-soviétiques et roumano-soviétiques, sans doute de caractère exclusivement économique, mais dont la signification n'en est pas moins évidente, et cela bien que les questions de race ne jouent pas quant il s'agit de la Hongrie et de la Roumanie.

Ce mouvement est considéré par les observateurs de la politique internationale comme des plus intéressants, en premier lieu parce qu'il ne semble nullement se faire à la suite d'un accord germano-soviétique. La Russie, qui paraît plutôt répondre à l'initiative des puissances de l'Europe du Sud-Est que de solliciter leur rapprochement, profite d'une atmosphère de crainte créée par l'Allemagne. Sa pénétration dans les Balkans est indépendante de tout plan préétabli du genre de celui que Hitler avait conçu sous une forme triangulaire.

D'autre part, l'Italie ne peut pas se tenir compte de cette évolution, qui a pour résultat d'amener dans le secteur sud-oriental, un nouveau concurrent.

Endommagé par une crue, un pont s'effondre au passage d'un train entre Vallon et Urçay

ON COMPTE VINGT ET UN MORTS ET TRENTE-CINQ BLESSÉS

Paris, 4 mai. — Durant la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures du matin, entre Vallon et Urçay, sur la ligne de Vierzon à Montluçon, un pont, endommagé par une brusque crue, s'est effondré au passage de la quatrième voiture du train Aurillac-Paris, train arrivant normalement à 5 h. 45 à Paris.

On compte vingt et un morts. Vingt-cinq blessés ont été transportés à l'hôpital de Bourges et dix autres atteints plus légèrement, ont été dirigés sur Paris.

Le service des trains a été détourné par un autre itinéraire. M. Albertin, sous-secrétaire d'Etat, et Claudon, directeur général des chemins de fer, se sont rendus sur les lieux.

Le pont s'est effondré au passage d'un train entre Vallon et Urçay. On compte vingt et un morts et trente-cinq blessés.

Les mobilisés des classes 12 et 13 vont être renvoyés dans leurs foyers

Paris, 4 mai. — Le gouvernement vient de décider que les mobilisés appartenant aux classes 1912 et 1913 seront renvoyés dans leurs foyers samedi prochain au plus tôt.

Les communiqués

Communiqué du 4 mai, au matin. Activité des deux artilleries à l'est de la Moselle, ainsi qu'entre la Blies et les Vosges.

Communiqué du 4 mai, au soir. Assez grande activité des deux artilleries dans la région de la Moselle et sur la Blies. La nuit dernière, l'ennemi a tenté un coup de main assez important dans la région de la Sarre, sur un front étendu. Ayant échoué devant le feu de notre artillerie et de nos armes automatiques, il s'est retiré en désordre.

La sécurité du pays exige de tous une discrétion absolue sur les questions d'ordre militaire

Paris, 4 mai. — Il est rappelé à la population civile que l'intérêt de la défense nationale exige de tous une discrétion absolue sur toutes les questions d'ordre militaire.

La presse italienne "tonne" contre le renforcement des forces alliées en Méditerranée

Rome, 4 mai. — Le renforcement des forces navales alliées en Méditerranée provoque de vives réactions dans la presse fasciste qui l'interprète comme une mesure visant l'Italie et qui proclame que celle-ci saura faire face le cas échéant à l'importance de cette menace.

La prose à l'usage du peuple allemand

Frontière allemande, 4 mai. On relève dans le « National Zeitung » d'Essen, un commentaire sur l'occupation de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, du Danemark et de la Norvège donne une résonance et un relief tout particuliers.

Les principes qui doivent servir de règle en matière d'allocations militaires

Le « Journal officiel » publie une circulaire adressée par le ministre de la santé publique aux préfets, au sujet des allocations militaires, et qui précise les principes devant servir de règle en la matière.



Les soldats du Royal East Kent Regiment (familièrement dénommés « Buffs », buffes) entassent des boîtes de paille pour former une sorte de guérite pour la sentinelle, tandis que s'effectue la relève de la garde. Ph. France-Pressa (A. 8.347)

DES QUARANTE MILLIONS D'HOMMES ASSERVIS PAR LE REICH PARTIRA UN JOUR LE SOULÈVEMENT QUI DÉSÉQUILIBRERA LE COLOSSE dit l'archiduc Otto de Habsbourg

Paris, 4 mai. — Revenant d'une longue visite aux Etats-Unis, l'archiduc Otto de Habsbourg a fait les déclarations suivantes :

« Que d'enseignements j'ai trouvés dans ce pays qui représente la réalisation la plus remarquable d'un juste équilibre d'autorité et de liberté et du modèle du régime fédéral. »

« Un représentant du D.N.B. s'est permis de m'attribuer des propos absolument fantaisistes, notamment en ce qui concerne un partage de l'Italie. Ces déclarations ont été forgées de toutes pièces. »

« Au cours de mes nombreuses conférences, je n'ai pas dissimulé la conviction profonde que j'ai de la victoire de la cause et de la justice et du droit. »

« Pour tout dire, cette conviction procède de trois raisons. La première est qu'il y a, d'un côté, des hommes libres qui savent exactement pour quoi ils se battent, de l'autre, des soldats qui découvriront un jour qu'ils ont été trompés. »

« La seconde est que la maîtrise de la mer garantit le succès. »

L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-HOLLANDAIS

Amsterdam, 4 mai. — Le 3 mai a été paraphé à Paris un accord franco-hollandais concernant les échanges commerciaux et le trafic de marchandises caractérisés comme contrabande de guerre. Cet accord fait suite à l'accord anglo-hollandais du 21 mars.

Les principes qui doivent servir de règle en matière d'allocations militaires

Le « Journal officiel » publie une circulaire adressée par le ministre de la santé publique aux préfets, au sujet des allocations militaires, et qui précise les principes devant servir de règle en la matière.

En voici le résumé :

« La circulaire tend à obtenir l'unité de jurisprudence et à faire disparaître les contradictions. Elle précise que les allocations militaires doivent être attribuées à la suite du fait que la source des revenus du mobilisé a été tarie du fait de sa mobilisation, quelque soit le montant des urgences, du moment où celui-ci n'a pas conservé d'autres ressources. »

« Les demandes d'allocation doivent être fondées. Les allocations, d'autre part, ne sont pas nécessairement exclusives de toute activité, mais il faut tenir compte du résultat de cette activité et des charges qu'elle peut entraîner. »

« Les cas d'espèce doivent être examinés : femme travaillant, femme de commerçant mobilisé maintenant boutique ouverte, mobilisé recevant une partie de son traitement. »

Les principes qui doivent servir de règle en matière d'allocations militaires

Le « Journal officiel » publie une circulaire adressée par le ministre de la santé publique aux préfets, au sujet des allocations militaires, et qui précise les principes devant servir de règle en la matière.

En voici le résumé :

« La circulaire tend à obtenir l'unité de jurisprudence et à faire disparaître les contradictions. Elle précise que les allocations militaires doivent être attribuées à la suite du fait que la source des revenus du mobilisé a été tarie du fait de sa mobilisation, quelque soit le montant des urgences, du moment où celui-ci n'a pas conservé d'autres ressources. »

« Les demandes d'allocation doivent être fondées. Les allocations, d'autre part, ne sont pas nécessairement exclusives de toute activité, mais il faut tenir compte du résultat de cette activité et des charges qu'elle peut entraîner. »

« Les cas d'espèce doivent être examinés : femme travaillant, femme de commerçant mobilisé maintenant boutique ouverte, mobilisé recevant une partie de son traitement. »

Les principes qui doivent servir de règle en matière d'allocations militaires

Le « Journal officiel » publie une circulaire adressée par le ministre de la santé publique aux préfets, au sujet des allocations militaires, et qui précise les principes devant servir de règle en la matière.

En voici le résumé :

« La circulaire tend à obtenir l'unité de jurisprudence et à faire disparaître les contradictions. Elle précise que les allocations militaires doivent être attribuées à la suite du fait que la source des revenus du mobilisé a été tarie du fait de sa mobilisation, quelque soit le montant des urgences, du moment où celui-ci n'a pas conservé d'autres ressources. »

« Les demandes d'allocation doivent être fondées. Les allocations, d'autre part, ne sont pas nécessairement exclusives de toute activité, mais il faut tenir compte du résultat de cette activité et des charges qu'elle peut entraîner. »

« Les cas d'espèce doivent être examinés : femme travaillant, femme de commerçant mobilisé maintenant boutique ouverte, mobilisé recevant une partie de son traitement. »

Les principes qui doivent servir de règle en matière d'allocations militaires

Le « Journal officiel » publie une circulaire adressée par le ministre de la santé publique aux préfets, au sujet des allocations militaires, et qui précise les principes devant servir de règle en la matière.

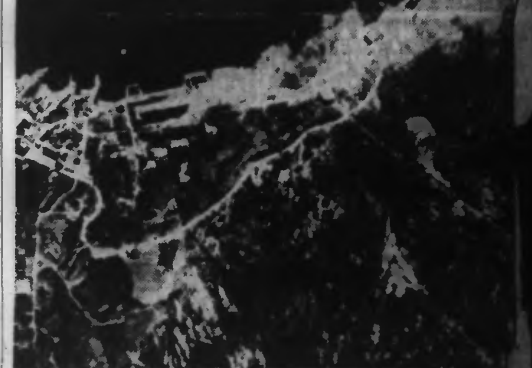
En voici le résumé :

« La circulaire tend à obtenir l'unité de jurisprudence et à faire disparaître les contradictions. Elle précise que les allocations militaires doivent être attribuées à la suite du fait que la source des revenus du mobilisé a été tarie du fait de sa mobilisation, quelque soit le montant des urgences, du moment où celui-ci n'a pas conservé d'autres ressources. »

« Les demandes d'allocation doivent être fondées. Les allocations, d'autre part, ne sont pas nécessairement exclusives de toute activité, mais il faut tenir compte du résultat de cette activité et des charges qu'elle peut entraîner. »

« Les cas d'espèce doivent être examinés : femme travaillant, femme de commerçant mobilisé maintenant boutique ouverte, mobilisé recevant une partie de son traitement. »

Les Allemands sont refoulés pas à pas au nord-est de Narvik



Une vue prise à bord d'un avion britannique, lors d'un bombardement du fjord de Hardanger, au sud de Bergen. Ph. France-Pressa (A. 8.377)

Les embarquements d'Andalnes et de contradières sur la route de regroupement des forces alliées dans la Norvège septentrionale. On garde, en conséquence, la plus grande discrétion à ce sujet dans les milieux militaires autorisés de Paris. On se borne à souligner que le renforcement de Narvik s'est déroulé en trois jours, malgré une violente opposition des forces aériennes allemandes et avec des pertes pratiquement nulles. Jusqu'au dernier moment, les positions avancées dans le secteur de Steinkjer ont été tenues et toutes les attaques allemandes repoussées.

A Narvik, les opérations alliées se déroulent favorablement. Les détachements allemands, dont les effectifs ne dépassent pas au total quatre mille hommes, ne sont ravitaillés que par l'aviation. Mais leur liquidation n'a pu s'opérer que très lentement, en raison du mauvais temps qui règne dans cette région.

Les tempêtes de neige sévissent sans discontinuer. Il fait très froid et, par endroits, la neige atteint une hauteur de trois mètres. A travers la montagne ainsi enneigée, les opérations ne peuvent se dérouler qu'à ski, ce qui explique leur lenteur. En certains points, les Allemands ont battu immédiatement en retraite. Sur d'autres, ils se sont retranchés.

La petite ville norvégienne de Rena, qui ne comportait aucun objectif militaire, a été sauvagement bombardée par les Allemands qui mitraillaient les habitants. Sur la voie ferrée, près de la gare, un train brûle. Ph. Keystone-Illustration (94.476)

Vingt-huit personnalités dangereuses pour la sécurité du pays sont arrêtées en Hollande

Parmi elles, se trouve le député nazi Rost Van Tonningen, mais le parti germanophile n'est pas dissous

Amsterdam, 4 mai. — Le président du Conseil des Pays-Bas, M. de Geer, a annoncé samedi, au cours d'une allocution radiodiffusée, que, durant la nuit précédente, en vertu de l'état de siège, vingt et une personnalités avaient été arrêtées comme dangereuses pour la sécurité et la tranquillité du pays.

Il n'a été aucun nom, mais on sait de bonne source que le député nazi Rost Van Tonningen se trouve parmi les personnes arrêtées, ainsi que le chef du cercle nazi de Velluwe ; Kroeller.